



Sommaire

29 MAI 2018



S'informer

- Le zoom de la rédaction**
Observatoire économique de la filière forêt-bois /
 1^{er} trimestre : activité toujours soutenue pour l'emballage industriel et la palette p. 4
Lignes express p. 5
Agenda p. 6
 Les calendriers de la formation et des manifestations en juin
L'actualité en régions p. 8
Pays de la Loire / Réhabilitation énergétique d'un collège en site occupé
Grand-Est / In'Air solutions lance sa première gamme de produits
Provence-Alpes-Côte-d'Azur – Corse / Monaco : Egis obtient la maîtrise d'œuvre technique pour la construction d'un immeuble en structure bois
Auvergne-Rhône-Alpes /
 Une session de formation Concepteur européen maison passive (CEPH)
Gros plan
Chambre du peuplier / Peuplier : les professionnels s'inquiètent de l'absence de replantations p. 10

Comprendre

- Synthèse**
Politiques européennes / La stratégie bioéconomique européenne évolue : le futur du secteur bois concerné p. 13
Entreprises
1^{re} transformation – négoce /
 Scierie Gaudelas : se diversifier... "mais toujours avec l'esprit bois" p. 16

S'équiper

- Matériels et techniques**
Exploitation forestière /
 Canada : Forestier Brulotte s'équipe d'une abatteuse à huit roues p. 19

Gérer

- Le marché du bois**
Aux ventes ONF / A la vente nancéenne limitée en volume, le "phénomène chêne" se poursuit p. 22

- Le Journal des annonces du bois** p. 23
Renseignements commerciaux p. 32

Avec ce numéro : supplément spécial Carrefour international du bois

Franc-parler

Prise de recul bienvenue

Bioéconomie, chimie verte, services écosystémiques... autant de mots bénéficiant d'une connotation à priori positive au regard du concept, très en vogue, de développement durable (1). Or c'est là tout le paradoxe : car ces termes, à la définition plutôt vague, impliquent des réalités potentielles non moins obscures.

Assimiler de vastes étendues forestières à des nappes de "pétrole vert", telle est en l'occurrence une des ambitions de la bioéconomie. C'est aussi cette dérive que Fabienne Tisserand, dont vous pouvez régulièrement lire les articles dans nos pages, dénonce dans son ouvrage intitulé "La forêt – Une nature menacée – Agir pour la sauvegarder" (2). Par-delà les menaces potentielles qu'elle fait peser sur la biodiversité et sur un accès libre à ce refuge possible que constitue la forêt, la froide logique de la bioéconomie risque d'accroître encore la problématique déjà très prégnante des conflits d'usage au sein de la filière forêt bois, et, en tendant à uniformiser les peuplements, de compromettre les spécificités de ses acteurs locaux, qui en font la richesse.

La parution d'un tel ouvrage est particulièrement bienvenue dans un contexte où un nombre croissant de dirigeants d'entreprises artisanales subissent la pression d'un environnement concurrentiel exacerbé, et par-delà de vicissitudes pesantes : pour preuve, la récente enquête Arti-Santé montre que seulement 61% d'entre eux se déclarent en bonne santé en 2017, une baisse de 10 points par rapport à 2016, 51% évoquant un facteur de stress principalement lié aux tâches administratives, ainsi qu'aux contraintes de délais pour 43%. C'est pourquoi il peut s'avérer bénéfique d'opérer, le temps d'une lecture, une prise de recul, afin que les exigences de la rentabilité à court terme n'ocultent pas entièrement l'importance fondamentale d'une vision s'inscrivant dans la durée.

LBI

(1) Pour en savoir plus sur le concept de bioéconomie, lire notre article en page 13 du présent numéro : "La stratégie bioéconomique européenne évolue : le futur du secteur bois concerné".

(2) Cet ouvrage sera présenté dans la rubrique Lignes Expresses d'une prochaine édition.